

Cher(e)s collègues

Le Bureau d'évaluation du BIT/ EVAL, cherche :

Un cabinet pour conduire l'évaluation indépendante mi-parcours du projet **COMBATTRE L'ESCLAVAGE ET LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ESCLAVAGE AU MALI**

Période de l'évaluation : août – octobre 2022

Date limite de soumission de candidature : 15 juillet 2022

Type de contrat : Contrat de service

Pour plus de détails sur l'évaluation, veuillez consulter les termes de références (TDRs) ci-joint. Il faut noter que les dates mentionnées dans les TDRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les informations suivantes :

1. Description des compétences, les qualifications et l'expérience du cabinet et évaluateur/trice en montrant comment celles-ci répondent au mieux aux qualifications requises pour cette position,
2. Une liste des évaluations indépendantes réalisées antérieurement qui sont préférables en relation avec le contexte et la thématique du présent appel, indiquant clairement le rôle joué par le/ la consultant(e) du cabinet,
3. Le cabinet et spécialement l'évaluateur candidat(e) doit démontrer son expertise et sa capacité à conduire des évaluations de projets/ programmes, notamment au sein du système des nations Unies et ou avec des organisations internationales de développement,
4. Une déclaration du cabinet et de la candidat(e) attestant sa disponibilité à participer à l'évaluation indépendante à mi-parcours, aux dates prévues et une proposition des honoraires professionnels quotidiens exprimés en Dollars US.
5. Une copie du curriculum vitæ du/ de la candidat(e) (qui doit comprendre des renseignements sur les qualifications du candidat).
6. Une déclaration attestant que le/ la candidat(e) n'a pas été impliqué(e) dans la conception et la mise en œuvre du projet en question ou n'a pas une relation personnelle privilégiée avec les fonctionnaires de l'OIT travaillant directement sur ledit projet au Mali.
7. Les noms de deux personnes de référence (téléphone et courriel compris) à contacter.

La date limite pour présenter une expression d'intérêt pour la réalisation de l'évaluation indépendante à mi-parcours est le 15 juillet 2022, à la fermeture des bureaux (17h30 GMT). Veuillez envoyer un courriel avec en objet « Evaluation indépendante à mi-parcours du projet DRL » à Marcelin Orsot (orsot@ilo.org) et mettre en copie Ricardo Furman furman@ilo.org.



TERMES DE REFERENCE (TDR)

EVALUATION INDEPENDANTE À MI-PAROURS DU PROJET : COMBATTRE L'ESCLAVAGE ET LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ESCLAVAGE AU MALI.

Version 4 juillet 2022

Titre du projet, objet de l'évaluation	Combating Slavery and Slavery-based Discrimination in Mali
Code de coopération technique du projet Subvention N°	MLI/19/01/USA SLMAQM19GR2231
Pays	Mali
Date de l'évaluation	Juillet – Octobre 2022
Unité administrative responsable pour la gestion du projet	CO-Abidjan
Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet	FUNDAMENTALS
Institutions partenaires	Anti-Slavery et Temedt
Date de début du projet et de finalisation	01 octobre 2019 – 31 juillet 2023 (46 mois)
Donateur et budget du projet	Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS), USD 1,875,282
Type d'évaluation et date	Evaluation indépendante à mi-parcours, août – septembre 2022
Gestionnaire de l'évaluation	Marcelin ORSOT

1. Contexte

À l'instar d'autres pays de la région du Sahel, les communautés locales, objet de l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage sont privées de droits humains fondamentaux au Mali. La généralisation de la discrimination économique, sociale et politique qui en résulte afflige lesdites communautés. Il est nécessaire de mieux comprendre l'incidence et les schémas de l'esclavage fondé sur l'ascendance, le lieu de ces pratiques abusives, les personnes et les groupes concernés, ainsi que les personnes et les groupes responsables.

Le conflit en cours dans le nord du Mali, lieu de concentration de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage entrave la lutte contre le phénomène depuis 2012. La mise en œuvre des programmes et la fourniture d'aide humanitaire et autres services aux communautés vulnérables sont rendues difficiles.

Il y a des opportunités significatives pour lutter contre l'esclavage et la discrimination qui y est associée, en rapport avec les efforts de consolidation de la paix et la réinsertion des personnes vulnérables existents. Une mission de cadrage de l'OIT, sur le terrain en novembre 2017, a détecté un intérêt considérable de la part des gouvernements et des agences internationales pour répondre aux préoccupations de l'esclavage et de la discrimination qui y est associée dans les programmes de promotion et de protection des droits de l'homme et pour la fourniture d'une aide humanitaire et au développement.

Le projet à évaluer, a été approuvé pour une période de 46 mois (2019-2023). Il a officiellement commencé le 1^{er} octobre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en octobre 2022. Le budget total est de 1,875,282 US\$ couvert par une subvention du Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS).

Ainsi, les interventions dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous », ainsi qu'au Résultat 7, « Une protection adéquate et efficace au travail pour tous ».

2. Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre

2.1 Cadre logique

L'objectif global du projet est de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Cet objectif global devra être atteint par le biais de trois principaux résultats intermédiaires (IO) avec les produits associés :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

Des résultats obtenus par le projet d'octobre 2020 au mois de juin 2022 sont entre autres :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

- Une étude sur les besoins et les priorités des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage et les lacunes de la réponse actuelle dans 3 communautés du nord du Mali et 1 dans l'ouest du Mali a été réalisée par le partenaire ASI ;
- Dans le cadre d'un éveil de conscience accru des impacts de l'esclavage et de la discrimination sur les victimes par les représentants de l'Etat, les autorités traditionnelles et coutumières ainsi que la société civile, un dialogue communautaire de sensibilisation et une réunion publique annuelle de sensibilisation ont été réalisées dans les localités du Nord et ont touché 240 personnes (90 pour le dialogue communautaire et 150 pour la réunion publique annuelle ;
- Au niveau national, un évènement annuel de sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage et à ses conséquences négatives sur les victimes et la cohésion sociale au Mali a touché 32 organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui sont plus sensibles à la question ;
- À l'issue de la formation, les professionnels des médias publics et privés sont mobilisés pour couvrir des sujets liés à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage ; ce qui a abouti à la production et à la diffusion de 31 articles (vidéos, reportage, presse écrite, en ligne) sur l'esclavage ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

- Forte intégration du projet avec les acteurs humanitaires et de développement du Mali à travers sa participation dans les cadres du cluster protection, Terre et abris, Coalition nationale de lutte contre l'esclavage, commission de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées. Ce qui a permis au projet de référer 90 victimes pour une assistance en documents civils ;
- Pour permettre l'accès à l'autonomisation socio-économique, aux compétences entrepreneuriales, 90 victimes de l'esclavage ont été formées sur la gestion d'entreprise à travers l'outil Germe du BIT (Gérer mieux votre entreprise) et les compétences de vie ; 30 victimes ont été appuyées dans la mise en place de leurs Activité Génératrice de Revenus (AGR) ;
- Dans le cadre de l'accès à la justice, les victimes sont sensibilisées sur leur droit, l'accès à la documentation civile par les parajuristes formés à travers la création et l'opérationnalisation des cliniques para juridiques ; ce qui a permis d'assister et de sensibiliser 787 victimes de l'esclavage dans les zones du Nord ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

- Un rapport d'analyse comparative de la loi, des politiques et des mécanismes de mise en œuvre en Mauritanie et au Niger, avec des recommandations pour l'incorporation des dispositions pertinentes dans une loi contre l'esclavage au Mali est disponible ;
- Les magistrats et auxiliaires de justice des localités du projet ont été formés et ont démontré une connaissance améliorée sur l'action judiciaire contre l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage au Mali ;
- Le rapport du Conseil des Droits de l'Homme pour la période du 25 Mars au 31 Décembre 2021 contenant des recommandations fortes pour combattre l'esclavage à l'endroit du gouvernement du Mali est disponible.

2.2 Stratégie de mise en œuvre

2.2.1 L'approche programmatique

L'OIT travail en partenariat avec, Anti-Slavery International et TEMEDT en actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables aux victimes et contribuer à des réformes plus systémiques à plus long terme.

2.2.2 L'approche territoriale

Avec TEMEDT le projet travail dans le Nord du Mali (les localités d'Andaraboukane, de Gossi dans la région de Tombouctou, de Menaka et de Kayes). La logique d'intervention envisagée comporte trois volets i) la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ; ii) l'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires ; iii) renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

2.2.3 Partenariats

Les activités liées au cadre juridique et à sa mise en œuvre sont menées en collaboration avec la Direction du travail, le ministère de la Justice, la Commission nationale des droits de l'homme, le ministère du Travail et la Commission nationale des droits de l'homme. Le projet coopère avec les agences compétentes du système des Nations Unies, en particulier la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La mise en œuvre du projet requiert la coopération du « groupe de protection », dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les programmes d'accès à la justice, y compris l'USAID. La responsabilité de la mise en œuvre des activités au niveau local incombe principalement à TEMEDT aidé d'Anti-Slavery pour le volet communautaire.

2.2.4 Niveau des politiques

Le travail au niveau des politiques s'appuie sur l'engagement de l'OIT à soutenir le gouvernement et les partenaires sociaux sur les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre du protocole de l'OIT sur le travail forcé ratifié par le Mali en 2016. Les observations et les recommandations de la Commission d'experts de l'OIT pour l'application des conventions sur le premier rapport du Mali relatif au Protocole sur le travail forcé, publié en 2020, sont un outil clé pour engager davantage le gouvernement ; de même que l'interaction avec les responsables de la Mauritanie et du Niger.

Principaux bénéficiaires du projet :

Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- Les personnes victimes de l'esclavage
- Les autorités coutumières et religieuses

- Les collectivités territoriales
- Les Agences gouvernementales et non gouvernementales

Dispositif de gestion et de supervision technique du Projet :

Le projet est mis en œuvre par l'OIT en étroite collaboration avec les mandants tripartites de l'OIT et Anti-Slavery International ainsi que TEMEDT, des organisations pertinentes travaillant dans le domaine de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage. Le projet coopère également la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Le projet est géré conformément aux processus et procédures de l'OIT et bénéficie des structures de gestion de l'OIT. Le projet est mis en œuvre par une équipe de gestion et de soutien, basée au bureau de pays de l'OIT à Abidjan. Il est placé sous la supervision technique du chef du Service des principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS). L'équipe du projet comporte un chargé de programme national, un responsable national du suivi et de l'évaluation et un responsable des finances et de l'administration au Mali et un responsable des finances et de l'administration à temps partiel basé à Abidjan.

3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION À MI-PAROURS

3.1 Contexte de l'évaluation

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars US et de moins de 5 millions de dollars US est sujet à une évaluation à mi-parcours et à une évaluation finale, dont l'une doit être indépendante. La présente évaluation à mi-parcours sera une évaluation indépendante conduite par un bureau ou cabinet.

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation à mi-parcours suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAl, intitulée « Préparation du rapport initial »,

la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

3.2 Objectifs spécifiques

Plus précisément, cette évaluation à mi-parcours devrait répondre à un certain nombre de questions et mettre en lumière les réalisations et les défis opérationnels - s'ils existent - qui pourraient entraîner des conséquences négatives sur le projet dans le contexte général d'apprentissage et de responsabilité. Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants :

1. Établir la pertinence et la cohérence de la conception du projet à travers sa contribution au cadre national de développement, aux objectifs de développement durable (ODD), à l'UNSDCF, le PPTD, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ; et à sa synergie avec d'autres projets et programmes ;
2. Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception et dans quelle mesure observe-t-on des décalages entre le projet tel qu'il est conçu et le projet tel qu'il est mis en œuvre et les raisons pour ces différences (en considérant le contexte social, politique et économique et la pandémie de la Covid19) ;
3. Évaluer le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) du projet, y compris des résultats inattendus, en identifiant les facteurs externes et internes affectant la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative).
4. Examiner la structure institutionnelle, la capacité d'exécution du projet, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail ;
5. Analyser le niveau d'efficacité de l'implémentation du projet ?
6. Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
7. Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet et la réalisation des objectifs du projet.

3.3 Utilisateurs de l'évaluation

Le rapport de l'évaluation est destiné : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (BIT, ASI, Temedt), aux partenaires techniques locaux, et au donateur (USDOS-DRL).

Les recommandations, les leçons apprises, et les bonnes pratiques seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du projet et développer les futurs projets.

3.4 Portée de l'évaluation :

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage constituera une évaluation du processus pour l'atteinte des résultats et de leur pérennité. Elle examinera toute l'intervention du projet à partir d'avril 2020 jusqu'à juin 2022. Elle considérera l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prendra également en compte l'évolution du contexte du pays (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire), de la région de Ménaka et d'Anderamboukane (exacerbation de l'insécurité) et de la Région de l'étude pilote, Kayes (Recrudescence des violences esclavagistes).

L'évaluation devra analyser comment et particulièrement pourquoi les résultats ont été obtenus de façon à renforcer l'apprentissage produit par cette évaluation.

3.5 Couverture géographique :

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir le niveau national, Bamako et les localités d'intervention au Nord (Gossi, Ménaka, Anderamboukane) ainsi que kayes, concernée par l'étude pilote. Elle comportera des visites de terrain ainsi que des entretiens avec les parties prenantes, notamment le partenaire ASI établi à Dakar.

4. CRITÈRES ET QUESTIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION

Le bureau ou cabinet aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité, genre et non-discrimination ; tels que définis dans le document « ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4^{me} édition » (voir Annexe 1).

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n ° 4 et à la note d'orientation n ° 7 d'EVAL afin de garantir la participation des parties prenantes.

En outre, elle devrait prêter une attention transversale aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

L'évaluation sera effectuée selon les normes¹ d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

¹ ST/SGB/2000 Regulation and Rules Governing Programme Planning, the Programme Aspects of the Budget, the Monitoring of Implementation and the Methods of Evaluation

Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci.

Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

1. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadres de développement du Gouvernement du Mali, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ? Les principales parties prenantes cibles considèrent-elles l'intervention comme utile et précieuse ?
2. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
3. Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets du BIT ou des autres partenaires humanitaires et de développement ?

Validité du projet

4. Dans quelle mesure le cadre logique et ou la théorie du changement du projet est cohérent (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?) ?
5. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ? Sinon quelles sont ces principales contraintes non prises en compte et quelles stratégies mettre en place pour y faire face et améliorer les objectifs assignés au projet ?
6. Le projet a-t-il considéré et intégré de manière réaliste les risques et hypothèses de son contexte.
7. Quel est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales et locales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?

Performances et efficacité du projet

8. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs pourraient être atteints ou sont-ils susceptibles de l'être à la fin du projet ?

9. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique (la théorie de changement du projet) ont-elles été soutenues pendant l'implémentation ?
10. La quantité et la qualité des produits obtenus ont-elles été satisfaisantes ?
11. Y a-t-il des résultats inattendus développés ? Pourquoi ?
12. Quels sont les facteurs de succès et obstacles que le projet a rencontrés durant la première phase de sa mise en œuvre ? Comment le projet y a fait face ?
13. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ?
14. Dans quelle mesure la pandémie COVID-19, a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements ?
15. Les modèles d'intervention (adaptés) utilisés dans le projet suggèrent-ils un modèle d'intervention pour une réponse de crise similaire ?

Efficiences des ressources utilisées

16. Les ressources (financières, humaines, expertises...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes ciblés ? Les moyens mis à la disposition du projet sont-ils utilisés de façon efficiente ? Pourrait-on obtenir les mêmes résultats à un coût moindre ?

Efficacité du dispositif de gestion

17. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management du projet par le Bureaux pays, DWT, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans technique, programmatique, administratif et financier ?
18. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le Projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre le projet et les partenaires clés ?
19. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT) ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions ? Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT, d'autres agences des Nations Unies, d'autres organisations humanitaires et de développement, et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?
20. La structure de gestion et de gouvernance mise en place a-t-elle travaillé de manière stratégique avec toutes les parties prenantes et les partenaires clés au Mali, l'OIT et le donateur pour atteindre les buts et les objectifs du projet ?

21. La stratégie de partage des connaissances et de communication a-t-elle été efficace pour améliorer le profil du projet dans le pays et parmi les partenaires coopérants ?

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

22. Quel niveau d'influence le projet a-t-il et continuerait-il à avoir dans la lutte contre l'esclavage au niveau national et régional ?
23. Est-ce que les conditions pour avoir les réalisations du projet sont bien considérées dans la mise en œuvre du projet (exp. une stratégie de sortie) pour avoir des changements positifs auprès des groupes cibles sur les thèmes de travail du projet ?
24. Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet sont-elles les institutions clés ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?
25. Comment l'approche de durabilité du projet a-t-elle été affectée par la situation Covid19 dans le contexte des réponses nationales et comment le projet et les parties prenantes ont-ils réagi pour faire avancer l'appropriation des résultats du projet ?

Genre et non-discrimination

26. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités, différenciés des hommes et des femmes, des jeunes et les personnes handicapées et vulnérables, préalablement identifiés ?
27. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
28. Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ? Contribue-t-il effectivement à l'action contre le changement climatique ?

5. ASPECTS METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

Pour l'approche méthodologique, il s'agit à priori, d'une évaluation de processus à la fois qualitative et quantitative. L'évaluation est indépendante et la méthodologie finale et les questions d'évaluation seront déterminées par le consultant en consultation et concertation avec le gestionnaire d'évaluation.

L'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation et suivra les garanties éthiques, le tout comme spécifié dans les procédures d'évaluation de l'OIT. L'OIT adhère aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'aux normes de qualité de l'évaluation du CAD/OCDE.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport.

En raison de la pandémie COVID-19 et de son impact sur le monde du travail, cette évaluation sera menée dans le contexte des critères et des approches décrits dans le guide interne de l'OIT « Implications de COVID-19 sur les évaluations au sein de l'OIT : Guide interne sur l'adaptation à la situation ».

La démarche méthodologique prendra en compte les points suivants,

1. Revue documentaire : notamment des documents de projet, des rapports spécifiques d'activité, des études réalisées, rapports d'activités trimestriels, plans de travail, le PPTD, l'UNSDCF etc. Cette phase sera couplée avec un entretien à distance avec l'équipe du projet, le personnel technique du BIT au niveau du bureau pays, du bureau régional et du siège pour permettre aux évaluateurs de recueillir l'avis et les orientations de ces cibles citées plus haut dans l'élaboration du rapport de démarrage. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation inclus dans le rapport de démarrage qui doit être finalisé en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation.
2. Réalisation de contacts, d'entretiens et groupes focaux avec les principales parties prenantes du projet partenaires du projet aussi bien relevant du BIT, du donateur, du gouvernement, des partenaires sociaux, des organisations humanitaires et de développement et des autres institutions impliqués dans la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirects compris les bénéficiaires finaux (L'évaluateur doit indiquer les critères de sélection des personnes à interroger et la sélection des lieux de visite sur le terrain doit être basée sur des critères à définir par l'évaluateur). Le projet intervient à deux niveaux, le niveau national (Bamako) et le niveau local. Compte tenu du risque sécuritaire au niveau local, qui concerne les localités de Gossi, Ménaka, Anderamboukane pouvant limiter le déplacement de l'évaluateur des alternatives (entretiens à distance, déplacement des bénéficiaires au capital régional, recrutement de personnel local d'appui) pourront être envisagés en concertation avec l'évaluateur et le gestionnaire de l'évaluation. L'UNDSS et le chargé de sécurité du BIT seront consultés sur les dispositions sécuritaires

à prendre dans la réalisation de la mission. La décision sur les mécanismes de collecte de données sera définie dans l'étape de démarrage et approuvée par le gestionnaire de l'évaluation dans le rapport de démarrage

Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation,

Un atelier avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur au terme de la collecte des données sur le terrain.

À la fin du processus de collecte des données et après l'atelier mentionné, l'évaluateur élaborera le projet de rapport (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation.

Les parties prenantes clés du projet

Organisations	Partie prenantes
Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de la Justice, Droits de l'Homme, ▪ Direction Nationale du Travail, ▪ Autorités administratives des localités du projet
Ambassade	Consulat de l'Ambassade des Etats-Unis au Mali
Humanitaire et de développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cluster protection, ▪ Sous cluster T logement, terre, propriété et ressources naturelles, ▪ Norwegian refugee concil, ▪ Avocat Sans Frontière (ASF)
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et pratiques assimilées, ▪ Mali Justice Project (MJP)_volet esclavage, ▪ Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH),
Equipe du projet/Donateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ILO (CO-Abidjan), ASI, Temedt ▪ Équipe technique du BIT au siège, ▪ Point focal du bailleur chargé de la subvention,

Bénéficiaires direct/indirect	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Victimes de l'esclavages (femmes et hommes), ▪ Les formateurs locaux germes, ▪ Les organes de Média formés par le projet
--------------------------------------	--

6. Principaux livrables

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail... Le rapport de démarrage devra être approuvé par la gestionnaire d'évaluation avant de commencer le travail sur le terrain.

- 2) **Un atelier de présentation de résultats préliminaires aux parties prenantes** qui aura lieu à la fin de la mission de terrain.

- 3) *Une première version du rapport d'évaluation à mi-parcours* (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée (cf. annexe 3) dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT. Le rapport répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous, sera envoyé au responsable de l'évaluation.
 - Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
 - Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet
 - But, champ et clients de l'évaluation ;
 - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
 - Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
 - Conclusions ;
 - Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute ;
 - Leçons apprises et bonnes pratiques ;
 - Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats par indicateurs planifiés et obtenus avec commentaires courtes pour chacun, et les leçons et bons pratiques par rapport aux format BIT/EVAL ; etc.) ;

4. Un résumé du rapport final de l'évaluation à mi-parcours (format d'ÉVAL), sera transmis en même temps que le rapport final au responsable de l'évaluation. Ce résumé devra être rédigé sur la base du sommaire exécutif.
5. Un rapport final de l'évaluation selon la même structure requise pour la version draft

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français. Le rapport final devra comporter une trentaine de pages maximum (annexes non comprises). La qualité du rapport sera évaluée sur la base de les listes de contrôle 5 et 6 d'ÉVAL/BIT.

La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial et avec les remerciements appropriés.

7. Conduite et gestion de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation

L'évaluation sera gérée par M. Marcelin Orsot, orsot@ilo.org, basé au Bureau Régional de BIT pour l'Afrique (ROAF). Le gestionnaire d'évaluation n'a pas d'implication préalable dans le projet. L'évaluateur adressera son rapport au gestionnaire et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin.

L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique et des services complets du projet, avec le soutien administratif du Bureau de l'OIT à Abidjan et l'appui technique du Responsable principal du suivi et de l'évaluation (Ricardo Furman furman@ilo.org) du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique.

Cabinet ou Bureau d'étude

L'évaluation sera conduite par un cabinet/ bureau d'étude jouissant d'une bonne réputation et démontrant de l'expertise nécessaire au bon déroulement de cette évaluation. Le cabinet/bureau d'étude coordonnera avec le gestionnaire d'évaluation, l'équipe de projet et les parties prenantes pour mener à bien l'ensemble du processus d'évaluation. Il conduira une analyse documentaire de tous les documents pertinents et effectuera une mission sur le terrain pour rencontrer les principales parties prenantes. Le cabinet/bureau d'étude élaborera le rapport initial (y compris les élaborations méthodologiques), la première version et le rapport final dans les délais et en conformité avec l'OIT et les normes internationales. L'évaluateur

conduira le travail de terrain et l'atelier de restitution aux des parties prenantes à la fin de la mission. Elle/Il participera aux débriefings avec les principales parties prenantes sur les principaux résultats et recommandations de l'évaluation.

Le cabinet/ bureau d'étude soumettra un évaluateur responsable de conduire l'évaluation L'évaluateur justifiera, individuellement (et/ou avec l'appui du cabinet), des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire avec au moins 7 ans d'expérience dans l'évaluation de projets/programmes,
- Compétences et expérience avérées dans la réalisation d'évaluations de projets similaires, de préférence en Afrique subsaharienne, (Mali serait un atout) ;
- Solide expérience sur les thématiques en lien avec l'esclavage, le plaidoyer, l'entrepreneuriat local, ainsi que dans la programmation basée sur les droits de l'homme et la gestion axée sur les résultats seront un atout.
- Expérience de l'utilisation de l'approche de la théorie du changement dans l'évaluation,
- Connaissance approfondie et expérience de l'application des méthodologies de recherche qualitative et quantitative,
- Une expérience de l'observation directe et participative au sein de la communauté, et une expérience des techniques d'évaluation participative seraient un atout,
- Une connaissance des rôles et du mandat de l'OIT et de sa structure tripartite ainsi que des normes d'évaluation de l'ONU et de sa programmation est souhaitable,
- Excellentes capacités d'analyse et de communication,
- Excellentes compétences en matière de rédaction de rapports d'évaluation,
- Excellentes aptitudes à s'exprimer oralement en français (les langues locales, Bambara, Sonrhai, Arabe, Tamasheq, serait un atout).

Les tâches du projet :

L'équipe de gestion du projet fournira un soutien logistique à l'équipe d'évaluation et l'aidera à organiser un agenda détaillé de la mission d'évaluation. Le projet s'assurera également que toutes les documentations pertinentes sont à jour et facilement accessibles à l'équipe d'évaluation.

Chronogramme de l'évaluation

Tâches	Responsable	Période (dates tentatives)	Nombre de jours du cabinet
Finalisation des termes de références	Gestionnaire Évaluation	23 juin-1 ^e juil. 2022	
Circulation des TdRs aux parties prenantes clés	Gestionnaire Évaluation	4-15 juillet 2022	
Publication des termes de références	Gestionnaire Évaluation	4-15 juillet 2022	
Évaluation des offres et établissement du contrat avec le cabinet retenu	Gestionnaire Évaluation avec l'appui logistiques du projet	18 jul-5 août 2022	
Réunion préparatoire avec le cabinet	Gestionnaire Évaluation	8 août 2022	0.5
Revue documentaire ; Conception des outils ; Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur	Cabinet	9-11 août 2022	3
Élaboration du rapport de démarrage y compris les outils de collecte des données	Cabinet	12-15 août 2022	1.5
Validation du rapport de démarrage et des outils de collecte des données	Gestionnaire Évaluation	16-18 août 2022	0
Collecte de données	Cabinet	19-31 août 2022	9
Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes	Cabinet	1 ^e sept 2022	1
Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue	Cabinet	2-8 sept 2022	5

documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution			
Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	Gestionnaire Évaluation	9-22 sept 2022	0
Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire Évaluation	23-26 sept 2022	0
Intégration des commentaires dans le rapport	Cabinet	27-28 sept 2022	2
Révision et Transmission de la version finale du rapport	Gestionnaire Évaluation	29-30 sept 2022	0
Révision EVAL pour commentaires finaux et publication en ligne	SMEO/EVAL	30 sept-4 oct. 2022	0
Total jours du cabinet			22

L'évaluation sera réalisée entre août- octobre 2022.

Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution.

- Les frais de consultance pour le cabinet pour 22 jours ;
- Le voyage international et local
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain ;
- L'appui logistique voyage sur le terrain ;
- L'appui pour l'organisation de l'atelier avec les parties prenantes

Dispositions légales et éthiques :

L'évaluation devra être conduite en conformité avec les normes et standards des Nations Unies en matière d'évaluation. Les évaluateurs/trices peuvent se référer aux directives du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (GNUE) : <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines> et les Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations la Guide.

Annex 2 Processus de sélection du cabinet

Pour la sélection, l'ensemble des dossiers seront soumis à une analyse technique et financière avec 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

1. Modalités de paiement

Les paiements seront effectués en franc CFA avec le mode de paiement suivant :

- (i) Première tranche : (20%) seront virés sur le compte bancaire du cabinet après validation du rapport de démarrage incluant les outils de collecte plus 80% DSA;
- (ii) Deuxième tranche: Trente pour cent (40%) seront virés sur le compte bancaire du cabinet après soumission du rapport provisoire de l'évaluation.
- (iii) Dernière tranche: Trente pour cent (40%) seront virés sur le compte bancaire du cabinet après soumission du rapport final et autres produits y afférant à la satisfaction du BIT.

2. Instruction aux soumissionnaires

Les propositions techniques et financières seront envoyées en fichier séparé uniquement par courriel à l'adresse : orsot@ilo.org au plus tard le **15 juillet 2022 à 17h30** (Heure du Mali). Les offres envoyées après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées. Veuillez mettre en objet du courriel : « **Recrutement pour l'évaluation du projet « COMBATTRE L'ESCLAVAGE AU MALI »** ».

Annexe 1 : Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation de l'OIT

1. Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations, 4e éd. (2020)
http://www.ilo.ch/eval/Evaluationpolicy/WCMS_571339/lang--en/index.htm
2. Formulaire du code de conduite (à signer par l'évaluateur)
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206205/lang--en/index.htm
3. Liste de contrôle. 3 Rédaction du rapport initial
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165972/lang--en/index.htm
4. Liste de contrôle 5 Préparation du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165967/lang--en/index.htm
5. Liste de contrôle 6 : Evaluation de la qualité du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165968/lang--en/index.htm
6. Modèle pour les leçons apprises et les bonnes pratiques émergentes
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206158/lang--en/index.htm
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206159/lang--en/index.htm
7. Note d'orientation 7 Participation des parties prenantes à l'évaluation de l'OIT
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165982/lang--en/index.htm
8. Note d'orientation 4 Intégration de l'égalité des sexes dans le suivi et l'évaluation des projets
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165986/lang--en/index.htm
9. Modèle pour la page de titre de l'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm/.

Annex 2 Processus de sélection du cabinet

Pour la sélection, l'ensemble des dossiers seront soumis à une analyse technique et financière avec 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués en franc CFA avec le mode de paiement suivant :

- (iv) Première tranche : (20%) seront virés sur le compte bancaire du cabinet après validation du rapport de démarrage incluant les outils de collecte plus 80% DSA;
- (v) Deuxième tranche: Trente pour cent (40%) seront virés sur le compte bancaire du cabinet après soumission du rapport provisoire de l'évaluation.
- (vi) Dernière tranche: Trente pour cent (40%) seront virés sur le compte bancaire du cabinet après soumission du rapport final et autres produits y afférant à la satisfaction du BIT.

Instruction aux soumissionnaires

Les propositions techniques et financières seront envoyées en fichier séparé uniquement par courriel à l'adresse : orsot@ilo.org au plus tard le **15 juillet 2022 à 17h30** (Heure du Mali). Les offres envoyées après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées. Veuillez mettre en objet du courriel : « **Recrutement pour l'évaluation du projet « COMBATTRE L'ESCLAVAGE AU MALI »** ».